

Image not found or type unknown



location de maison pendant liquidation

Par **ferras**, le **08/02/2025 à 17:36**

Bonjour,
Mon ex conjoint peut-il refuser la mise en location de la maison commune pendant la procédure de liquidation ?
La procédure de liquidation a commencé en 2022 et mon ex conjoint a imposé la vente de la maison à un montant inaccessible (500 000 €) au commun des mortels et la maison coûte en maintenance et en impôts fonciers et je suis le seul à payer ces frais.

Par **yapasdequoi**, le **09/02/2025 à 08:44**

Bonjour,
C'est une "liquidation" d'entreprise ? ou dissolution de la communauté ?
Ne vous lancez pas dans une location : vendre occupé est encore plus compliqué et vu l'ambiance vous aurez aussi des conflits sur le choix du locataire ou le partage des loyers.
Voyez plutôt un avocat pour préparer une licitation judiciaire. L'avocat rappellera à votre ex dans un courrier les dispositions légales pour la sortie de l'indivision et le fait que refuser la vente (ou imposer un prix déraisonnable) amènera une vente aux enchères à bas prix.
Un tel courrier pourrait le ramener à la raison ... ou pas.